



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES DEPARTEMENTAUX

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

Contrat d'accès au portail extranet du Laboratoire Départemental d'Analyses des Ardennes

Entre :

Le Laboratoire Départemental d'Analyses des Ardennes situé 6, rue du Château, 08 430 Hagnicourt, ci-après désigné « le Laboratoire » représenté par son Responsable d'une part,

Et

Le demandeur
Adresse postale.....
Représentant
Adresse électronique :
ci-après désigné « le client », d'autre part.

1 - PREAMBULE

Le Laboratoire Départemental d'Analyses intervient dans les domaines de compétences suivants : qualité de l'eau et santé animale.

Dans le cadre de l'ensemble des analyses auxquelles il procède, le Laboratoire propose à ses différents clients la possibilité de consulter via une plate-forme extranet, les résultats validés des analyses et les copies des rapports édités.

Afin de régulariser et formaliser les relations contractuelles entre les deux parties notamment quant aux modalités d'accès à la plate-forme extranet, les parties ont décidé de conclure le présent contrat.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

2 - OBJET DU CONTRAT

Le contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les parties ont décidé de régir leurs relations et de définir les conditions dans lesquelles le client pourra bénéficier des prestations de la plate-forme extranet.

3 - DOCUMENTS

Les documents sont les suivants :

- le présent contrat,
- le bon d'adhésion : accès à la plate-forme extranet du Laboratoire.

L'adhésion au dispositif de consultation est formalisée par l'acceptation du présent contrat.

4 - CONVENTION DE PREUVE

Pour accéder à la plate-forme extranet, le client utilisera le mot de passe et le code identifiant communiqué lors de son inscription.

En tout état de cause, les parties reconnaissent que les rapports communiqués ou accessibles sur la plate-forme extranet n'auront qu'une valeur de simple copie, quant à leur contenu et leur impression par le client.

Ils ne sont pas opposables aux archives conservées par le Laboratoire. Seuls ces exemplaires ainsi archivés font foi.

5 - DUREE

Chacune des parties pourra résilier ce dernier moyennant un préavis préalable d'un (1) mois notifié par lettre recommandée avec avis de réception.

Aucune indemnité financière ne sera due à la partie qui résiliera le contrat.

6 - CONDITIONS FINANCIERES

L'ensemble des services fourni par le Laboratoire est réalisé à titre gratuit pour le client.

7 - ETENDUE DES DROITS CONCEDES

Dans le cadre du contrat, le client se voit concéder un droit d'utilisation personnel, et non transférable de ces droits d'accès à la plate-forme extranet.

8 – MODALITES D'ACCES

Pour bénéficier du service, le client bénéficiera d'un accès personnel et sécurisé à son compte sur la plate-forme extranet accessible à l'adresse : <https://laboratoire.cd08.fr>

Un code identifiant et un mot de passe seront communiqués par le Laboratoire une fois que le bon d'adhésion et le présent contrat auront été retournés dûment signés au Laboratoire.

Le code identifiant et le mot de passe sont personnels, toute utilisation de ces derniers étant faite sous l'entière responsabilité du client et sera considérée comme émanant du client.

En conséquence, le Laboratoire n'est en aucune façon responsable des éventuelles usurpations d'identité lors des connexions sur la plate-forme extranet effectuées avec le mot de passe et le code identifiant.

Ce code identifiant et ce mot de passe seront communiqués par le Laboratoire à l'adresse électronique que le client aura préalablement renseignée dans son bon d'adhésion.

9 – DUREE DE CONSERVATION

Le client reste seul responsable de sa politique interne de sauvegarde et notamment des rapports téléchargés. Il garantit leur non divulgation ou transmission à tout tiers.

Le Laboratoire se réserve le droit de retirer les rapports présents et accessibles sur la plate-forme extranet après une durée de mise à disposition d'une année, sauf si le contrat est entre-temps dénoncé, par une des parties.

Fait à Hagnicourt en deux exemplaires,

Le client,

10-CONTROLE DES CONNEXIONS

En application de la Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données à caractère personnel préalablement saisies.

Pour ce faire, le client devra effectuer une demande par voie électronique à l'adresse suivante dpd@cd08.fr en indiquant ses noms et coordonnées tels que communiqués lors de son inscription. Un courrier pourra dans les mêmes conditions être adressé à M. le Délégué à la Protection des Données (DPD) Hôtel du Département, 2, rue Lucien Hubert, CS 20001 08011 Charleville-Mézières Cedex.

11 – DISPONIBILITE DE LA PLATE-FORME EXTRANET

Le client reconnaît expressément que les différences de capacité des différents réseaux informatiques, ainsi que l'afflux de connexions par les clients à certaines heures peuvent allonger les délais de transmission et d'échanges d'informations. En conséquence, la responsabilité du Laboratoire s'agissant de tout délai relatif à l'échange et la transmission d'informations par voie électronique est expressément limitée à la sortie de ses routeurs IP.

En aucun cas, la responsabilité du Laboratoire ne pourra être recherchée si la plate-forme extranet devait être indisponible pour des raisons échappant raisonnablement à son contrôle et notamment en raison de circonstances exceptionnelles, telles que les événements climatiques, les défaillances du réseau public ou en cas de force majeure.

Le Laboratoire pourra également interrompre la mise en ligne de ses prestations à des fins de maintenance de la plate-forme extranet.

Le Responsable du Laboratoire,

Virginie MISER.